



N° 2012/13/

# EXTRAIT DU REGISTRE

## des délibérations du conseil municipal de Thônes

HAUTE-SAVOIE

### SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2012

*L'an deux mil douze, le vingt-cinq du mois d'octobre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à vingt heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard CHALLAMEL, Maire.*

**Étaient présents** : Mme Danièle MOTTIER, M. Pierre BIBOLLET, Mmes Chantal PASSET, Marie-Paule BLANC, M. Marcel BASTARD-ROSSET, Maires-Adjoints,  
M. Bernard DEVEVEY, Mmes Marie-Hélène BUFFET-CROIX-BLANCHE, Marie-Claude DÉRUAZ, Anne BONHOMME, MM. Max DUPONT-ROC, Serge ATRUX-TALLAU, Mme Isabelle BREGLER, M. Jérôme AGNELLET, Mmes Annick VEYRAT-CHARVILLON, Dominique CHARLEMAGNE, Nelly ALBERTINO, MM. Stéphane BESSON, Laurent BIBOLLET, André VUILLERMOZ, Mme Michèle DUCROT, MM. Paul BLANC, Gilles ATRUX-TALLAU, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné procuration** : M. Jacques DOUCHET, Maire-Adjoint,  
Mme Pascale FRESSOZ, M. Bernard BONIFACJ, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents** : M. Claude COLLOMB-PATTON, Maire-Adjoint,  
M. Pierre PERRISSIN-FABERT, Mme Renée BALOBA, Conseillers Municipaux.

**Date de la convocation** : 19 octobre 2012

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice** : 29

**Présents et représentés** : 26

*Mme Anne BONHOMME, Conseillère Municipale, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.*

---oo0oo---

N° 2012/159 - **COMMUNE de La BALME de THUY – ÉLABORATION du PLAN LOCAL d'URBANISME (PLU) – AVIS du CONSEIL MUNICIPAL**

Le 3 août 2012, le Maire de La BALME de THUY a déposé en Mairie de THÔNES la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2012 portant arrêt du projet d'élaboration du PLU et tirant le bilan de la concertation.

La commission municipale d'Urbanisme, lors de l'examen du projet du PLU de La BALME de THUY, a constaté que les règles adoptées pour le secteur de Morette (limitrophe du territoire de THÔNES) sont en totale adéquation avec les dispositions du PLU de THÔNES approuvé par délibération n° 2010/057 du 17 janvier 2010.

En conséquence après avoir entendu l'exposé des membres de la commission d'Urbanisme,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,**

- **DONNE** un avis favorable sur l'élaboration du PLU de la commune de La BALME de THUY.

AINSI DÉLIBÉRÉ ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE.

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE - 2 NOV. 2012 ET PUBLICATION LE - 2 NOV. 2012